

**CLINIQUE DE VAUGNERAY**

Place de l'Eglise  
69670 - V A U G N E R A Y

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE SOCIAL 2008**

**JEAN-CLAUDE TARGE**

Diplômé E.S.C.A.E.L.  
EXPERT-COMPTABLE

Inscrit au Tableau  
des Experts-Comptables  
Région de Lyon

COMMISSAIRE AUX COMPTES

**CLINIQUE DE VAUGNERAY**

**Place de l'Eglise  
69670 - VAUGNERAY**

---

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE SOCIAL 2008**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu me confier, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la CLINIQUE DE VAUGNERAY, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations.
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

.../...

## **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

## **II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'Article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

L'annexe comptable expose les règles et méthodes comptables relatives aux principaux postes du bilan.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié de ces méthodes et informations fournies dans l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

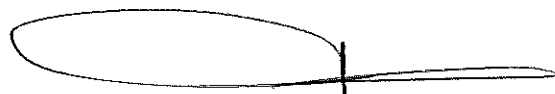
## **II - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et le rapport du Trésorier.

LYON, le 8 juin 2009

Le Commissaire aux Comptes



J.C. TARGE

**CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés**  
**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	98 806,26	97 661,15	1 145,11	0,01	1 805,56	0,01
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains	564 099,15		564 099,15	3,34	456 272,94	3,16
Constructions	13 137 795,97	4 775 046,13	8 362 749,84	49,54	3 417 532,82	23,63
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 065 271,56	1 627 409,12	437 862,44	2,59	362 178,43	2,50
Autres immobilisations corporelles	5 076 980,97	2 897 735,28	2 179 245,69	12,91	1 523 558,08	10,54
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours	2 076 671,64		2 076 671,64	12,30	5 153 669,99	35,64
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	616 532,64		616 532,64	3,65	616 852,64	4,27
<b>TOTAL (I)</b>	<b>23 636 158,19</b>	<b>9 397 851,68</b>	<b>14 238 306,51</b>	<b>84,35</b>	<b>1 531 870,46</b>	<b>79,74</b>
Comptes de liaison (1)						
<b>TOTAL (II)</b>						
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements	122 141,50		122 141,50	0,72	111 451,32	0,77
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Budgets annexes						
<b>CREANCES (2) :</b>						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés (3)	981 933,00	4 330,90	977 602,10	5,79	889 442,54	6,15
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	9 055,31		9 055,31	0,05	4 248,48	0,03
. Organismes sociaux	132 033,28		132 033,28	0,78	97 467,88	0,67
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					388 899,89	2,69
. Autres	21 188,11		21 188,11	0,13	175 260,60	1,21

**CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés**  
**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

<b>ACTIF</b>	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)
--------------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Valeurs mobilières de placement	457 038,44		457 038,44	2,71	572 331,70	3,96
Disponibilités	828 002,95		828 002,95	4,91	680 232,26	4,70
Charges constatées d'avance	94 263,83		94 263,83	0,56	10 512,73	0,07
<b>TOTAL (III)</b>	<b>2 645 656,42</b>	<b>4 330,90</b>	<b>2 641 325,52</b>	<b>15,65</b>	<b>2 929 847,40</b>	<b>20,26</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>26 281 814,61</b>	<b>9 402 182,58</b>	<b>16 879 632,03</b>	<b>100,00</b>	<b>14 461 717,86</b>	<b>100,00</b>

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

**CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés**  
**BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES:</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 228 253,04	30,97	5 306 817,59	36,70
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Legs et donation				
Subvention d'investissement sur biens renouvelables				
Ecart de réévaluation				
<b>RESERVES:</b>				
Excédents affectés à l'investissement	454 843,46	2,69	450 824,26	3,12
Réserves de compensation	29 306,66	0,17		
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	775 928,42	4,60	775 928,42	5,37
Autres réserves			1 861,94	0,01
<b>REPORT A NOUVEAU:</b>				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-430 888,49	-2,54	-413 165,05	-2,85
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-11 902,98	-0,06	7 254,81	0,05
Dépenses non opposables aux tiers financeurs				
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	-167 420,34	-0,98	17 628,17	0,12
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	126 154,68	0,75	128 724,30	0,89
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES:</b>				
Couverture du besoin en fonds de roulement				
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	374 907,49	2,22	170 000,00	1,18
Réserves des plus-values nettes d'actif				
Immobilisations grevées de droits				
<b>TOTAL(I)</b>	<b>6 379 181,94</b>	<b>37,79</b>	<b>6 445 874,44</b>	<b>44,57</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL (II)</b>				
Provisions pour risques	3 048,00	0,02	21 460,00	0,15
Provisions pour charges				
<b>TOTAL(III)</b>	<b>3 048,00</b>	<b>0,02</b>	<b>21 460,00</b>	<b>0,15</b>
<b>Fonds dédiés</b>				
. Sur subventions de fonctionnement	204 518,08	1,21	181 065,08	1,25
. Sur autres ressources				
<b>DETTES (3) :</b>				
Emprunts et dettes assimilées (2) (3)	7 054 436,46	41,79	4 482 900,75	31,00
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	413 802,54	2,45	362 988,24	2,51
Dettes fiscales et sociales	2 340 945,96	13,87	2 246 591,17	15,53
Autres (5)	479 492,68	2,84	716 824,26	4,96
Produits constatés d'avance	4 206,37	0,02	4 013,92	0,03
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>0 497 402,09</b>	<b>62,19</b>	<b>7 994 383,42</b>	<b>55,28</b>
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>6 879 632,03</b>	<b>100,00</b>	<b>4 461 717,86</b>	<b>100,00</b>

**CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés**  
**BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)
---------------	---	---

<p><b><u>ENGAGEMENTS REÇUS</u></b></p> <p>Legs nets à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- acceptés par les organes statutairement compétents</li> <li>- autorisés par l'organisme de tutelle</li> </ul> <p>Dons en nature restant à vendre</p> <p><b><u>ENGAGEMENTS DONNÉS</u></b></p>				
--	--	--	--	--

<p>(1) Dont compte 1201 :  et compte 1291 :  : résultats sous contrôle de tiers financeurs.</p> <p>(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.</p> <p>(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.</p> <p>(4) Dont à moins d'un an :  Dont à plus d'un an :</p> <p>(5) Dont fonds des majeurs protégés :</p>	
---	--

**CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés**  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	335 352,10		335 352,10	100,00	133 750,82	100,00	201 602	150,73	
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>335 352,10</b>		<b>335 352,10</b>	<b>100,00</b>	<b>133 750,82</b>	<b>100,00</b>	<b>201 602</b>	<b>150,73</b>	
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Dotations et produits de tarification			15 198 006,71	N/S	14 569 816,93	N/S	628 190		
Subventions d'exploitation					482,00	0,36	-482	-99,99	
Dons									
Cotisations									
Legs et donation									
Produits liés à des financements réglementaires									
Autres produits			106 659,28	31,81	169 768,80	126,93	-63 109	-37,16	
Reprise de provisions			7 851,11	2,34	3 778,45	2,82	4 073	107,81	
Transfert de charges									
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>15 312 517,10</b>	<b>N/S</b>	<b>14 743 846,18</b>	<b>N/S</b>	<b>568 671</b>		
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>15 647 869,20</b>	<b>N/S</b>	<b>14 877 597,00</b>	<b>N/S</b>	<b>770 272</b>		
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			3 661,00	1,09	34 661,92	25,91	-31 000	-89,43	
Reprises sur provisions et transferts de charges					88 180,21	65,93	-88 180	-99,99	
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			17 622,03	5,25	31 463,17	23,52	-13 841	-43,98	
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>21 283,03</b>	<b>6,35</b>	<b>154 305,30</b>	<b>115,37</b>	<b>-133 022</b>	<b>-86,20</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>									
Sur opérations de gestion			502,00	0,15	981,33	0,73	-479	-48,82	
Sur opérations en capital			2 569,62	0,77	25 629,62	19,16	-23 060	-89,97	
Reprises sur provisions et transferts de charges			18 412,00	5,49			18 412	N/S	
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					326 437,00	244,07	-326 437	-99,99	
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>			<b>21 483,62</b>	<b>6,41</b>	<b>353 047,95</b>	<b>263,96</b>	<b>-331 564</b>	<b>-93,90</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>15 690 635,85</b>	<b>N/S</b>	<b>15 384 950,25</b>	<b>N/S</b>	<b>305 685</b>		
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>			<b>-167 420,34</b>	<b>-99,91</b>			<b>-167 420</b>	<b>N/S</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>15 858 056,19</b>	<b>N/S</b>	<b>15 384 950,25</b>	<b>N/S</b>	<b>473 106</b>		



CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>						
Achats de marchandises et de matières premières	1 116 813,34	333,03	1 034 024,35	773,10	82 789	8,01
Variation de stock marchandises et matières premières	-10 690,18	-3,18	6 412,83	4,79	-17 102	-266,71
Autres achats non stockés	229 127,04	68,32	209 296,45	166,48	19 831	9,48
Services extérieurs	531 680,41	158,54	508 525,43	380,21	23 155	4,55
Autres services extérieurs	349 970,04	104,36	351 060,61	262,47	-1 090	-0,30
Impôts, taxes et versements assimilés	995 524,98	296,86	955 413,98	714,33	40 111	4,20
Salaires et traitements	7 927 247,38	N/S	7 681 220,19	N/S	246 027	3,20
Charges sociales	3 732 575,27	N/S	3 643 009,64	N/S	89 566	2,46
Autres charges de personnel	66 375,56	19,79	116 363,52	67,00	-49 988	-42,95
Subventions accordées par l'association						
Dotations aux amortissements	557 619,72	166,28	422 844,54	316,15	134 775	31,87
Dotations aux provisions	328,70	0,10	3 951,69	2,95	-3 623	-91,69
Autres charges	43 154,25	12,87	33 553,25	25,09	9 601	28,61
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>15 539 726,51</b>	<b>N/S</b>	<b>14 965 676,48</b>	<b>N/S</b>		
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	196 391,17	58,56	159 233,46	119,05	37 158	23,34
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>196 391,17</b>	<b>58,56</b>	<b>159 233,46</b>	<b>119,05</b>	<b>37 158</b>	<b>23,34</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion	19 168,05	5,72	34 966,98	26,14	-15 798	-45,17
Sur opérations en capital			6 682,16	5,03	-6 682	-99,99
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	79 317,46	23,65	170 000,00	127,10	-90 683	-53,33
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	23 453,00	6,99	30 763,00	23,00	-7 310	-23,75
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>121 938,51</b>	<b>36,36</b>	<b>242 412,14</b>	<b>181,24</b>	<b>-120 474</b>	<b>-49,69</b>
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>15 858 056,19</b>	<b>N/S</b>	<b>15 367 322,08</b>	<b>N/S</b>	<b>490 734</b>	
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>			<b>17 628,17</b>	<b>13,18</b>	<b>-17 628</b>	<b>-99,99</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 858 056,19</b>	<b>N/S</b>	<b>15 384 950,25</b>	<b>N/S</b>	<b>473 106</b>	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
<b>PRODUITS :</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>						
<b>CHARGES :</b>						
Secours en nature						

**CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés**  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole				
<i>TOTAL</i>				

CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés

**ANNEXE**

*Période du 01/01/2008 au 31/12/2008*

aux Comptes Annuels présentés en euros

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31 décembre 2008 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2007 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice, avant affectation du résultat, est de 16.879.632,03 euros.

Le résultat net comptable est une perte de 167.420,34 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 19 mai 2009 par le conseil d'administration.

**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

a) Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des Comptes Annuels, en tenant compte des principes comptables spécifiques au milieu hospitalier, ainsi qu'au règlement CRC 99-01 propre aux associations.

Depuis 2005, il est procédé à la consolidation des trois entités comptables : *Ensemble Psychiatrie-USLD, Maison de retraite et Association*, avec neutralisation des opérations inter-établissements.

b) Pour se mettre en conformité avec les règlements comptables CRC 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, un changement de méthode a été effectué au 1<sup>er</sup> janvier 2005 sur la présentation des immobilisations et de certaines créances.

L'Association a opté en 2005 pour un traitement selon la méthode rétrospective pour le calcul des amortissements du bâtiment le plus récent, celui de la Maletière (long séjour).

**REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)**

c) Concernant l'affectation des résultats, les règles comptables hospitalières persistent depuis le passage en dotation globale avec participation au service public hospitalier. L'établissement est donc soumis à certaines exigences de la comptabilité hospitalière publique, notamment en ce qui concerne l'affectation des résultats.

Toutefois, un changement est intervenu à partir de 2005 à propos de l'affectation des déficits.

Le résultat de la gestion conventionnée est déterminé dans chaque secteur : budget principal (*psychiatrie*), unité de soins de longue durée (*décomposée en soins, hébergement et dépendance*), maison de retraite (*décomposée en soins, hébergement et dépendance*).

■ **Règles applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005**

- En cas d'excédent, les résultats du budget principal sont affectés en réserve de compensation (*capitaux propres*), après approbation des comptes par l'ARH.

- En cas de déficit, les résultats n'entraînent ni diminution des dépenses "autorisées" de N + 1, ni augmentation des dotations de N + 1 pour le budget principal.

- Les résultats du long séjour et de la maison de retraite : hébergement, dépendance et soins, s'ils sont déficitaires, continuent comme par le passé à être soumis à l'approbation des tiers financeurs (*Conseil Général ou DDASS en l'occurrence*). Ils peuvent, si les financeurs le décident et après utilisation de la réserve de compensation, venir en augmentation des charges des exercices N + 2 à N + 4, par tiers, donc entraîner une majoration des dotations, prix de journée ou tarifs correspondants.

- En cas d'excédent, les résultats du long séjour et de la maison de retraite sont le plus souvent affectés, après approbation des tutelles, en réserve de compensation.

CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés

**ANNEXE**

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

aux Comptes Annuels présentés en euros

**REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)**

■ **Règles applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 (suite)**

Les résultats des exercices antérieurs figurent en report à nouveau (*autres fonds associatifs*) dans un compte appelé "Résultats sous contrôle de tiers financeurs".

**NOTE SUR LE BILAN ACTIF****■ ACTIF IMMOBILISÉ****✦ Immobilisations incorporelles**

Il s'agit de logiciels informatiques, amortis en mode linéaire sur une durée de 1 à 4 ans.

**✦ Immobilisations corporelles**

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés dans les comptes administratifs selon les modalités suivantes :

▪ <i>Constructions</i>	.....	<i>linéaire de 25 à 50 ans</i>
▪ <i>Agencements des constructions</i>	.....	<i>linéaire sur 10 ans</i>
▪ <i>Matériel médical</i>	.....	<i>linéaire de 4 à 10 ans</i>
▪ <i>Matériel de cuisine et lingerie</i>	.....	<i>linéaire de 5 à 10 ans</i>
▪ <i>Agencements</i>	.....	<i>linéaire sur 10 ans</i>
▪ <i>Matériel roulant</i>	.....	<i>linéaire sur 5 ans</i>
▪ <i>Mobilier</i>	.....	<i>linéaire de 5 à 10 ans</i>
▪ <i>Matériel informatique et de bureau</i>	.....	<i>linéaire de 5 à 10 ans</i>

Dans les comptes annuels clos au 31 décembre 2005, l'option pour la méthode rétrospective appliquée aux constructions a entraîné un impact positif de 116.126 euros sur les capitaux propres d'ouverture.

Les changements de méthode ont consisté à décomposer la construction de la Maletière datant de 2000 en plusieurs composants et à amortir ces composants sur leurs durées réelles d'utilisation, soit :

▪ <i>Structure du bâtiment</i>	.....	<i>linéaire sur 50 ans</i>
▪ <i>Etanchéité</i>	.....	<i>linéaire sur 15 ans</i>
▪ <i>Menuiserie extérieure</i>	.....	<i>linéaire sur 25 ans</i>
▪ <i>Chauffage</i>	.....	<i>linéaire sur 25 ans</i>
▪ <i>Plomberie</i>	.....	<i>linéaire sur 25 ans</i>
▪ <i>Electricité</i>	.....	<i>linéaire sur 25 ans</i>
▪ <i>Ascenseur</i>	.....	<i>linéaire sur 25 ans</i>

**NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)**

Au cours de l'exercice 2008 et compte tenu de l'avis N°2007-05 du 4 mai 2007 du CNC, le différentiel d'amortissement entre la durée initiale et la durée d'utilisation a été viré dans un compte d'amortissement dérogatoire pour 125.590 euros. Jusqu'en 2007, cet écart figurait en plus du fonds associatifs.

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2008, l'impact sur le résultat correspond à une dotation dérogatoire (*charge*) de 3.154 euros.

Les constructions précédentes, toutes antérieures à 1989, n'ont pas été retraitées.

En 2006, un dépôt mortuaire a été construit et décomposé en plusieurs composants :

- Le gros œuvre à hauteur de 48 % de la construction et amorti en mode linéaire sur 50 ans.
- Les façades et l'étanchéité à hauteur de 5 % de la construction et amorties en mode linéaire sur 15 ans.
- Les installations générales et techniques à hauteur de 22 % de la construction et amorties en mode linéaire sur 20 ans.
- Les agencements à hauteur de 25 % de la construction et amortis en mode linéaire sur 10 ans.

Le 17 janvier 2008, un nouveau bâtiment (la nouvelle maison de retraite St Joseph et l'Accueil de jour) a été acheté pour un montant de 4.890.264 euros. L'amortissement de l'Accueil de jour débutera le 1<sup>er</sup> mars 2009, date d'ouverture de ce service. La maison de retraite St Joseph et l'Accueil de jour ont fait l'objet d'une décomposition en plusieurs composants amortis sur les durées d'utilisation suivantes :

	Accueil de jour + St Joseph	St Joseph	Accueil de jour	Durée d'amortissement
Terrain non amortissable	11 312	11 312	-	Non amortissable
Gros œuvre	2 477 885	2 363 945	113 940	50 ans
Façades et étanchéité	120 063	103 183	16 880	20 ans
Installations générales et techniques	1 471 635	1 316 951	154 684	30 ans
Agencements	809 370	774 555	34 815	15 ans
<b>TOTAL</b>	<b>4 890 265</b>	<b>4 569 945</b>	<b>320 319</b>	

La greffe entre le bâtiment de la Maletière et la nouvelle maison de retraite d'un coût de 144.936 euros a été décomposée en plusieurs composants amortis de la manière suivante :

- Gros œuvre à hauteur de : 62 245 euros amorti sur 50 ans ;
- Façades et étanchéité à hauteur de : 8 440 euros amortis sur 30 ans ;
- Installations générales et techniques à hauteur de : 51 041 euros amortis sur 25 ans ;
- Agencements à hauteur de : 23 210 euros amortis sur 15 ans.



**NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)**

La méthode des composants a également été appliquée sur la partie des travaux du plan directeur de rénovation des bâtiments de psychiatrie achevée au cours de l'exercice 2008 à hauteur de : 720.044 euros. Ces acquisitions ont été réparties entre le second œuvre, les agencements et les installations générales et techniques. Compte tenu de la nature de ces travaux, ces trois composants sont amortis sur une durée de 30 ans.

⇒ Un appartement thérapeutique situé à Craponne a été acquis le 1<sup>er</sup> septembre 2008 pour un montant de : 230.851 euros. La décomposition de ce bien en plusieurs composants est la suivante :

- Structure à hauteur de : 210 998 euros amorti sur 50 ans ;
- Menuiserie extérieure à hauteur de : 7 618 euros amortie sur 25 ans ;
- Chauffage à hauteur de : 7 387 euros amorti sur 15 ans ;
- Ravalement à hauteur de : 4 848 euros amorti sur 15 ans.

⇒ En 2007, l'association a reçu en legs une villa et son terrain, dénommés « propriété FAYOLLE ». La valeur à l'acte de donation est de 153.000 euros. La valeur du terrain a été appréciée au prix de 17,915 euros du mètre carré, soit : 95.449 euros. Par différence, la construction a été évaluée à : 57.551 euros et amortie linéairement sur une durée de 20 ans.

Les biens, autres que les constructions, n'ont pas été considérés comme décomposables et leur durée d'utilité a été considérée comme équivalente à la durée d'usage précédemment utilisée pour le calcul des amortissements dans les comptes administratifs.

**✦ Immobilisations financières**

Il s'agit des dépôts et cautionnements et, à partir de 2005, de la créance décrite ci-dessous.

Suite au passage en dotation globale, les créances sur les caisses de Sécurité Sociale ont fait l'objet d'un prélèvement d'un montant équivalent sur la dotation globale de financement.

Cette créance d'un montant de 611.591 euros ne devrait pas être recouvrée tant que l'établissement relèvera du système de la dotation globale, elle a donc été inscrite en créance à plus d'un an.

**NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)****✦ Immobilisations en cours**

Les immobilisations en cours concernent le plan directeur de rénovation des bâtiments de psychiatrie pour 2.076.672 euros.

Cet investissement débuté en 2007 est prévu sur une durée de 5 ans et un montant global estimé après prise en compte d'une inflation annuelle de 3% à : 7.551.225 euros.

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

**✦ Immobilisations brutes**

Erreur ! Liaison incorrecte.

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	151 711	0	52 905	98 806
Immobilisations corporelles	20 144 997	8 622 355	5 846 532	22 920 819
Immobilisations financières	616 853	520	840	616 532
<b>TOTAL</b>	<b>20 913 560</b>	<b>8 622 875</b>	<b>5 900 277</b>	<b>23 636 157</b>

**✦ Amortissements et provisions d'actif**

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	149 906	660	52 905	97 661
Immobilisations corporelles	9 231 784	560 112	491 705	9 300 191
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>9 381 690</b>	<b>560 772</b>	<b>544 610</b>	<b>9 397 852</b>

Erreur ! Liaison incorrecte.

**■ STOCKS****✦ Méthode d'évaluation**

Les montants figurant au bilan correspondent à l'inventaire des produits pharmaceutiques, fournitures médicales, alimentation et lingerie, en stock au 31 décembre 2008.

**NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)****■ CRÉANCES**

Les créances redevables représentent les sommes à recouvrer sur les malades hospitalisés et sur les organismes sociaux assurant le tiers-payant.

Les créances irrécouvrables ont été soldées et la provision pour dépréciation y afférente a été reprise. Une nouvelle provision a été constituée pour les autres créances pour lesquelles le recouvrement est incertain à la date de clôture.

La créance dite de l'article 58 est présentée depuis 2005 en " Autres immobilisations financières ".

**■ PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	11 853	329	2 179	5 672	4 331
Comptes financiers					
<b>TOTAL</b>	<b>11 853</b>	<b>329</b>	<b>2 179</b>	<b>5 672</b>	<b>4 331</b>

**■ DISPONIBILITES**

Les valeurs mobilières de placement consistent en des SICAV monétaires.

Les disponibilités comprennent les comptes bancaires courants, les comptes sur livret et comptes d'épargne et les espèces en caisse.

**■ CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

Les charges constatées d'avance concernent pour l'essentiel deux assurances décennales :

- l'une pour la construction de la Maletière contractée le 24 mars 2003.
- L'autre sur la nouvelle maison de retraite St Joseph contractée en 2008.

La répercussion de ces assurances sur le résultat se fait annuellement par dixième jusqu'en 2013 et 2018, respectivement.

CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés

**ANNEXE**

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

aux Comptes Annuels présentés en euros

**NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)**

■ **PRODUITS A RECEVOIR PAR POSTES DU BILAN**

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	48 157
Autres créances	
Disponibilités	
<b><i>TOTAL</i></b>	<b><i>48 157</i></b>

**NOTE SUR LE BILAN PASSIF**

■ **FONDS PROPRES**

*Situation nette*

- Les fonds associatifs et les réserves ont une origine totalement privée, à l'exception de la réserve de trésorerie qui a été financée par le prix de journée.

- Suite aux changements de méthode, les fonds propres ont fait l'objet en 2005 :

- d'une correction positive par la méthode des composants, correction affectée en fonds associatifs pour: 116.126 euros
- d'une correction négative pour le financement des droits à congés payés : 773.382 euros.

En 2008, suite à un changement de la réglementation comptable, une correction négative de 125.590 euros a été à faire par déplacement sur un compte de provisions réglementées (amortissements dérogatoires)

- Les subventions d'investissement comptabilisées en apports au 31 décembre 2005 proviennent de caisses de retraite pour 324.825 euros. Elles n'incluent pas de droit de reprise.
- Deux subventions d'investissement dont l'objet est de financer le supplément de réservation de lits de la maison de retraite ont été accordées par le groupe APICIL à hauteur de:
  - ⇒ 118 350 euros (ARC) ;
  - ⇒ 331 380 euros (ARS).
- Sur 2007, deux subventions provenant des caisses de retraites pour 23.670 euros et 80.000 euros ont été accordées pour financer la reconstruction de la maison de retraite. Au cours de l'exercice 2008, une subvention supplémentaire a été versée pour 23.670 euros.

■ **SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT**

- Une subvention d'équipement sur biens non renouvelable a été reçue pour 1.296 euros en 2003.
- Le Conseil Général a attribué en 2007 une subvention d'équipement transférable au résultat de 122.000 euros pour la réalisation de travaux de reconstruction de la maison de retraite.
- Une subvention d'équipement de : 5.947 euros a été accordée en 2007 pour financer la mise en place du Recueil d'Information Médicalisée en psychiatrie (RIMP).

Ces subventions sont (ou seront) reprises en résultat sur la durée d'amortissement de l'équipement ainsi subventionné.

**NOTE SUR LE BILAN PASSIF (suite)****■ PROVISIONS**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	170 000	204 907			374 907
Provisions pour risques & charges	21 460		18 412		3 048
<b>TOTAL</b>	<b>191 460</b>	<b>204 907</b>	<b>18 412</b>		<b>377 955</b>

Compte tenu de l'application de la méthode rétrospective et de la constatation sur l'exercice 2008 du différentiel d'amortissements de la Maletière en amortissements dérogatoires (Cf Note sur le bilan actif), un amortissement dérogatoire a été constaté par déduction sur le fonds associatifs pour 125.590 euros.

Seule la dotation 2008 aux amortissements dérogatoires a eu un impact sur le résultat à hauteur de la dotation de l'exercice, soit 3.154 euros.

Lors de la quatrième phase de la campagne budgétaire 2007 de l'ARH, une dotation exceptionnelle de 170.000 euros a été accordée par l'ARH au titre du plan directeur de rénovation du bâtiment de psychiatrie. Cette dotation devant être consacrée au financement du plan directeur, une provision pour renouvellement d'immobilisation équivalente de 170.000 euros a été constatée au 31 décembre 2007.

Au titre de l'exercice 2008 une nouvelle dotation de 170.000 euros a été obtenue. Le montant des dotations aux amortissements et des intérêts financiers liés aux travaux de rénovation s'élève à 93.837 euros. Compte tenu du nouveau financement obtenu en 2008 de 170.000 euros, une nouvelle dotation à la provision pour renouvellement d'immobilisations a été constatée pour la différence entre 170.000 euros et ce montant, soit 76 163 euros.

La provision pour risques et charges concerne un rappel de cotisations salariales et patronales URSSAF pour un salarié d'octobre 2001 à octobre 2006 à hauteur de : 21.460 euros. Sur 2008, ces cotisations ont été réglées pour 18 412 euros.

**■ FONDS DÉDIÉS**

	Ouverture	Augmentation	Utilisés	Non utilisés	A la clôture
• Financement projet établissement	86 047				86 047
• Mesures spécifiques	51 700				51 700
• Augmentation de la valeur du point FHEAP	0				0
• Aides RTT	10 955				10 955
• Prime canicule	1 600				1 600
• Transmission des séquences du RIMP	30 763	23 453			54 216
<b>Total</b>	<b>181 065</b>		<b>326 437</b>	<b>0</b>	<b>181 065</b>

**NOTE SUR LE BILAN PASSIF (suite)**Mouvements de fonds dédiés au cours de l'exercice 2008 :

- ⇒ Deux dotations pour un montant total de 23.453 euros ont été versées par l'ARH en fin d'exercice 2008 dont l'objectif est la transmission des données 2008 du RIMP. Ces fonds n'ayant pas été utilisés au 31/12/2008, un complément de fonds dédié a été constaté pour ces dotations.
- Les travaux de transmission données 2007 du RIMP n'ont pas débuté sur l'exercice 2008, le fonds dédiés constitué en N-1 est conservé.

**■ DETTES**

Le détail des dettes financières est le suivant :

	<b>Etablissement de crédit</b>	<b>Total</b>	<b>De 0 à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
M. de retraite	CAISSE EPARGNE	<b>2 730 134</b>	51 377	228 572	2 450 184
M. de retraite	CRAM RHONE ALPES	<b>345 510</b>	19 195	76 780	249 535
USLD	CRAM RHONE ALPES	<b>231 724</b>	23 172	92 688	115 864
USLD	ORGANIC	<b>91 469</b>	7 622	30 490	53 357
USLD	SOCIETE GENERALE	<b>396 906</b>	119 030	277 877	
USLD	ARRCO	<b>26 241</b>	12 926	13 314	
PSY	DEXIA	<b>2 950 000</b>		542 354	2 407 646
PSY	SG PSY 10/2004	<b>5 926</b>	5 926		
PSY	DEXIA APPARTEMENT	<b>248 121</b>	7 743	34 946	205 432
	<b>Total</b>	<b>7 026 031</b>	<b>246 992</b>	<b>1 297 021</b>	<b>5 482 019</b>

**NOTE SUR LE BILAN PASSIF (suite)**

■ **CHARGES A PAYER PAR POSTES DU BILAN**

<b>Charges à payer</b>	<b>Montant</b>
Emp. & dettes établ. de crédit	6 911
Emp.& dettes financières div.	394
Fournisseurs	120 547
Dettes fiscales & sociales	1 132 633
Autres dettes	56 012
<b><i>TOTAL</i></b>	<b><i>1 316 497</i></b>



**CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés****ANNEXE**

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

aux Comptes Annuels présentés en euros

**NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

La période d'acquisition des droits à congés est depuis 2001 calquée sur l'année civile. Les salariés ayant travaillé toute l'année 2008 bénéficient ainsi de 30 jours ouvrables de droits acquis au 31 décembre 2008.

**Résultats 2008 par service**

Le résultat de l'exercice 2008 s'élève à – 167.420 euros.

Il se ventile :

■	Résultat Psychiatrie : .....		- 53 234
■	Résultat USLD :	Soins :	- 3 705
		Hébergement :	- 57 767
		Dépendance :	- 10 070
■	Résultat maison de retraite :	Soins :	- 5 494
		Hébergement :	- 26 387
		Dépendance :	- 28 068
■	Résultat Siège : .....		+ 17 304

**AUTRES INFORMATIONS**

■ **EFFECTIF**

L'effectif médical (médecins) est de 8,20 postes en équivalent temps plein hors internes et vacataires, soit 7,07 postes pour le budget principal et 1,13 postes pour l'unité de soins long séjour.

L'effectif non médical est de 166,33 postes en équivalent temps plein pour le budget principal et de 69,12 postes pour l'unité de soins long séjour.

■ **RÉSULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS ET REPORTS DEFICITAIRES**

Le total de ce poste s'élève à 11.903 euros (*débit*) au 31 décembre 2008. Il concerne la Maison de Retraite St Joseph, pour sa partie « soins ».

	Maison de retraite
<b><u>Résultat 2006</u></b>	-6 637
<b><u>Résultat 2007</u></b>	-5 266
<b>Total</b>	<b>-11 903</b>

Le déficit 2006 a été repris dans le budget 2008 et vient donc augmenter le déficit budgétaire 2008 de 6.637 euros du soins.

Le déficit 2007 n'a pas été refinancé dans la dotation de financement 2009. Il devra donc être affecté en report à nouveau débiteur.

**AUTRES INFORMATIONS (suite)**

**■ RÉSULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS ET REPORTS DÉFICITAIRES**

- Avec l'EPRD, les déficits antérieurs de la psychiatrie n'entraînent plus ni financement supplémentaire pour le futur, ni diminution des autorisations de dépenses pour les années suivantes.

Le report déficitaire de la psychiatrie s'élève à - 124.113 euros. Il se décompose ainsi :

- Déficit 2005 : - 136.925 euros
- Excédent 2006 : + 17.743 euros
- Déficit 2007 : - 4.930 euros

- S'agissant du long séjour, les déficits 2003 à 2007, soit - 306.775 euros n'ont pas été refinancés. Ils se répartissent ainsi :

déficit 2003 : - 60.228 euros, déficit 2004 : - 202.782 euros, déficit 2005 : - 31.314 euros, excédent 2006 : + 344 euros, déficit 2007 : - 12.793 euros.

- Les déficits 2008 de la psychiatrie seront affectés en report à nouveau.

Le refinancement des déficits 2008 de l'USLD sera soumis à la tutelle.

S'agissant de la Maison de la Retraite, le déficit budgétaire de la partie « soins » s'élève à - 12.131 euros. Son refinancement pourra être sollicité lors de la présentation du budget 2010.

Pour la partie « dépendance », le déficit de - 28.068 euros pourra être affecté sur la réserve de compensation existante à hauteur de 18.986 euros. Le solde, soit - 9.082 euros sera soumis à la tutelle pour un refinancement éventuel en 2010.

Quant à la partie hébergement (déficit : -26.387 euros), la partie du déficit correspondant à la différence entre l'amortissement économique de la nouvelle construction et l'amortissement admis par la tutelle (50 ans), soit -23.009 euros n'est pas opposable aux financeurs et sera donc affectée dans un compte particulier de report à nouveau.

Le reliquat, soit - 3.378 euros sera intégralement repris sur la réserve de compensation existante.

**AUTRES INFORMATIONS (suite)**

■ **ENGAGEMENTS DONNÉS**

L'Association ne provisionne pas les indemnités de départ en retraite à verser à son personnel au cours des années futures.

L'engagement correspondant n'a pas été calculé de façon actuarielle.

Néanmoins, l'Association a chiffré, pour information, le montant global chargé des indemnités de départ des salariés qui devraient partir en retraite de 2009 à 2016. Il s'élève environ à 950.000 euros.

■ **REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

La rémunération des 3 plus hauts dirigeants de l'association est égale à zéro, ceux-ci étant tous bénévoles.

**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices, à l'exception des informations déjà données dans les pages précédentes.

*- Produits constatés d'avance*

Produits constatés d'avance	Montant
Loyer SFR perçu d'avance	4 206
<b>TOTAL</b>	<b>4 206</b>